VU la décision de la commission fixant la liste d'aptitude aux fonctions de commissaires enquêteurs au titre de l'année 2016 pour les départements du ressort du Tribunal Administratif de Montpellier;

VU la décision n°E15000197/34 du 03 décembre 2015 de Madame le président du Tribunal Administratif de Montpellier désignant Monsieur Jean-Claude FILANDRE en qualité de commissaire enquêteur ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 décembre 2015 portant création de la commune de QUILLAN, en lieu et place des communes de Brenac et de Quillan;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de soumettre cette demande d'autorisation à enquête publique conformément aux lois et décrets susvisés;

SUR proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture de l'Aude;

## ARRÊTE

## ARTICLE 1:

Il sera procédé à une enquête publique au titre de la législation ICPE sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de Saint-Ferriol, présentée par la société Saint-Ferriol Energies pendant une durée de 35 jours du 24 février 2016 au 29 mars 2016 inclus.

Les activités faisant l'objet de la demande, seront exercées sur le territoire de la commune de SAINT-FERRIOL:

- poste de livraison, parcelle n° 202,203,197 section A,
- éolienne E01, parcelle n° 562, 611, 577, 546, 578,575 et 576 section B,
- éolienne E02, parcelle n° 591, 592, 593, 600, 587, 568, 569 et 624 section B,
- éolienne E03, parcelle n° 614, 615, 567, 621, 622, 623 et 613 section B,
- -éolienne E04, parcelle n° 1484, 1508, 1509, 1504, 1505, 1507, 1489, 1490, 1506, 1503, 1502,1501, 1500, 1499, 1498,1548 et 1497 section A, et parcelle n° 634, 648, 653, 635 et 650 section B.

Il s'agit d'un parc éolien constitué de 4 aérogénérateurs d'une puissance nominale unitaire de 2,5 MW ayant une hauteur de mât de 130 m et d'un poste de livraison installé sur le territoire de la commune de SAINT-FERRIOL.

Plus particulièrement, le projet prévoit:

- 4 aérogénérateurs de 2,5 MW (130m en bout de pâle):
- 1 générateur électrique;
- 1 transformateur électrique;
- 1 fondation en béton;
- 1 plateforme d'exploitation et de maintenance;
- environ 5190m² d'élargissement (aménagement) de pistes existantes
- environ 380 m linéaire de pistes nouvelles